

Commune d'Ecury sur Coole

Compte rendu de la séance du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le 04 mars 2013 à 20h30

Etaient présents: Catherine DETHUNE, Jacques-Yves PUTEGNAT, Claude Sallet, Pascal BIERI, Pierre HUET, Denis MOLINIER, Marc DEFORGE et Murielle STEPHAN

Excusé : Emmanuel RAIMOND

Excusé ayant donné procuration : Patrice BIERI

Secrétaire de Séance : Murielle Stéphan

Approbation du compte rendu de la réunion précédente :

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 4 février 2013 est adopté avec 7 voix pour et 2 abstentions.

Aire de jeux pour enfants

Suite au rendez-vous avec la Société HUSSON du 5 février, la commission projet a travaillé sur un mixte des propositions faites par l'entreprise, une présentation est faite des différents agrès et structures retenus par la commission. Au vu des matériaux et de la qualité des ensembles, la société HUSSON est retenue par les membres. Une demande de subvention auprès du Conseil Général est approuvée par 8 voix pour et une abstention.

Vitraux de l'église

Mme le Maire expose que l'équipe paroissiale a constaté un bris de verre sur 1 des vitraux de l'église côté droit de l'entrée principale. 2 artisans ont été contactés pour 1 devis. L'artisan de Heiltz le Maurupt a été choisi par les membres pour effectuer les travaux sur le vitrail pour 1 montant de 655,35 € TTC. Celui-ci propose parallèlement des protections grillagées en inox pour sécuriser les baies et dresse un état des lieux des vitraux. La commission projet se penchera prochainement sur l'opportunité de se lancer dans ces travaux de remise en état et sur le bien fondé des protections.

Plafond salle des fêtes

Suite à un affaissement des dalles du plafond de la salle des fêtes, les artisans de la Coole sont venus expertiser les lieux. 36 m² de plafond sont à refaire : changement de support de dalles et achats de nouvelles dalles pour un cout de 4538,29€.

Vente stères de bois

Suite aux nettoyages des parcelles boisées, 10 stères de bois sont à vendre, les membres du conseil sont favorable à faire 2 lots de 5 stères à 35€ le stère.

Eclairage autonome

La commission projet s'était penchée sur un éventuel éclairage autonome de la ferme St Laurent. Une seule proposition fut reçue sur 4 entreprises sollicitées. Au vu du devis donné par l'entreprise, il sera demandé au SIEM (Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne) s'il y a possibilité d'être subventionné pour la pose d'un lampadaire autonome. Néanmoins, les membres du Conseil se posent la question de l'utilité du point lumineux et s'accordent un délai de réflexion. La possibilité d'un raccordement au réseau EDF a été envisagé.

Taxe d'aménagement

(Sera évoquer ultérieurement).

Comptes rendus divers

CCVC (Communauté de Communes de la Vallée de la Coole)

Voir le compte rendu dans le panneau d'affichage.

Fusion des Communautés de communes

Le conseil municipal a été destinataire du projet de statuts de la future communauté de communes. La représentativité de la CCVC restera identique à l'organisation actuelle du 1er janvier 2014 à la date de renouvellement des conseils au printemps 2014. À l'issue des élections, Écury disposera de 2 délégués titulaires.

Commissions projets

Chauffage logement communal :

La chaudière à gaz du logement communal étant en fin de vie, une proposition de changement à été proposée à la locataire. La consultation des entreprises est lancée, la commission étudiera les devis des différents chauffagistes contactés à réception.

Gestion du cimetière :

La saisie informatique de la gestion du cimetière faite par Mme MOREL est bientôt finie, Plusieurs concessions arrivant à échéance, les familles seront contactées. En cas d'abandon, les concessions seront reprises par la commune. De ce fait, un ossuaire est à mettre en place auprès du jardin des souvenirs afin de recueillir les reliquats.

Questions diverses

Lecture est faite par Mme le Maire de deux courriers d'habitants du village.

- La première lecture concerne une demande de plots de sécurisation devant son pas de porte de sa résidence secondaire qui donne directement sur la RD4. Il s'avérerait dangereux de mettre des plots à cet endroit qui se situe dans un virage ; cela dévierait les véhicules sur l'autre voie, la solution serait de mettre en place un miroir en face de l'habitation pour voir arriver les véhicules. Cette même personne demande de supprimer l'interdiction de stationner devant le coté opposé de la boulangerie. Cet interdit à été mis en place pour désengorger les véhicules au niveau de la boulangerie, il est utile de le laisser en place.
- La seconde lecture est une demande d'un point lumineux au dessus du cedex rue de la gare. Les membres du Conseil sont invités à se rendre sur place afin de visualiser le point noir avant toute prise de décision.

La réunion du conseil municipal s'est terminée à 23 h 00.

La secrétaire de séance
Murielle Stephan